

1. Présentation de la zone

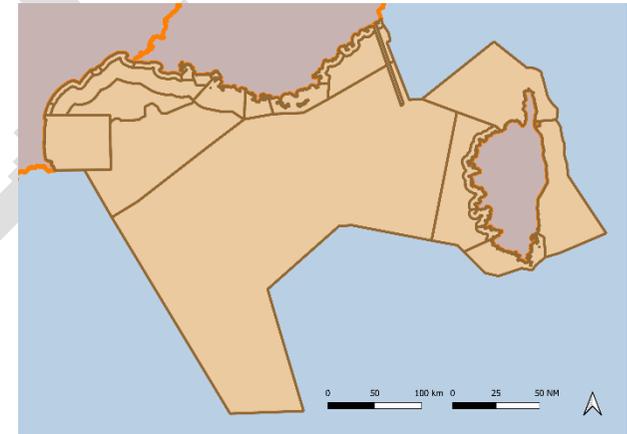
Vocation :

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, accompagner l'évolution durable du transport maritime et le développement des infrastructures portuaires, renforcer la compétitivité des filières halieutiques et réduire l'impact de ces activités.

La zone couvre environ 30 km².

La zone n'est couverte par aucune aire marine protégée, hors sanctuaire Pelagos.

En 2024, la zone n'est couverte par aucune zone de protection forte.



a. Description de la zone

Bordée au Nord par le périmètre du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate et au Sud par la plaine orientale de la Corse, la zone correspond à l'agglomération de Bastia, laquelle est marquée par le port, et s'étend à la limite des 3 miles nautiques. Porte d'entrée naturelle et privilégiée de la Corse de par sa position au cœur de l'arc tyrrhénien et de son hinterland, le port de Bastia irrigue deux tiers de la Corse, tant en termes de marchandises que de touristes.

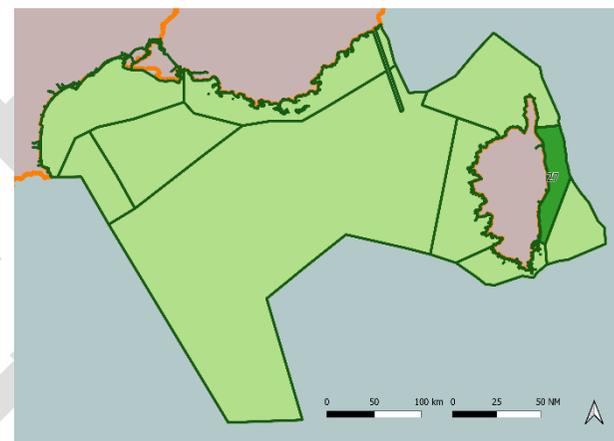
b. Secteur(s) écologiques et masse(s) d'eau associés

Secteurs à enjeux écologiques identifiés :

- Corse Est (27)

Masses d'eau associées :

- FREC02c - Littoral bastiais



c. Aires marines protégées en présence (au sens de l'article L334-1 du code de l'environnement)

Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) :

- Pelagos (FR5700003)

d. Politique des sites et servitudes patrimoniales

Sites classés placés sur le trait de côte / incluant une façade maritime :

Aucun dans la zone

Sites inscrits placés sur le trait de côte :

Aucun dans la zone

Opération Grand Sites :

Aucune dans la zone

Patrimoine bâti :

Les monuments historiques, les périmètres délimités des abords et les sites patrimoniaux remarquables font l'objets de servitudes particulières.

e. Dispositif existant

Dispositifs devant être compatibles ou rendus compatibles avec le DSF :

- [PADDUC \(livret SMVM\)](#)
- [PLU Bastia](#)
- [PPRI Bastia](#)

D'autres documents, comme les documents d'objectifs des sites Natura 2000 exclusivement situés dans les espaces marins sous la souveraineté ou la juridiction de l'Etat doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le DSF.

Dispositifs devant prendre en compte le DSF :

- [PLAGEPOMI Corse \(en cours d'élaboration\)](#)
- [Charte PNR Corse](#)

D'autres documents, comme les documents d'objectifs des sites Natura 2000 non exclusivement situés dans les espaces marins sous la souveraineté ou la juridiction de l'Etat et les Arrêtés de protection de biotope, doivent prendre en compte le DSF.

f. Autres

D'autres documents pouvant avoir un volet maritime, parmi lesquels les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, sont concernés par cette compatibilité.

Règlementation des pêches :

- Arrêté n°AGRM1936906A du 20 décembre 2019 portant modification de l'arrêté du 28 février 2013 portant adoption d'un plan de gestion pour la pêche professionnelle au chalut en mer Méditerranée par les navires battant pavillon français.

Règlementation du mouillage de plus de 24 mètres :

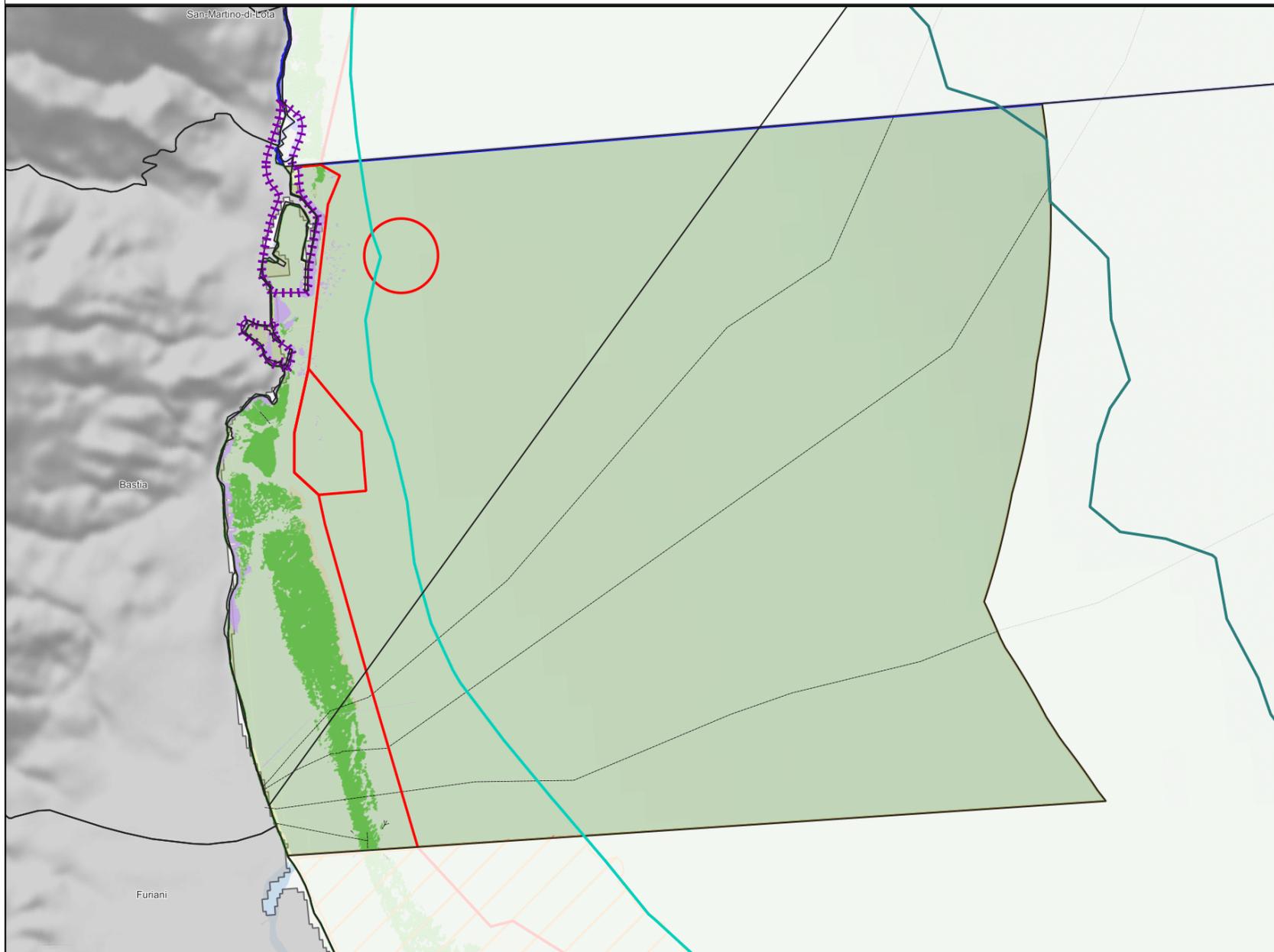
- Arrêté Préfectoral n°251/2023 du 03 août 2023 réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de longueur hors-tout supérieure ou égale à 45 mètres dans les eaux intérieures et la mer territoriale françaises de Méditerranée;
- Arrêté Préfectoral n°319/2022 du 17 octobre 2022 réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de 24 mètres et plus au droit du littoral des départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, du port de commerce de Bastia (commune de Bastia) à la pointe de La Chiappa (commune de Porto-Vecchio);
- Arrêté Préfectoral n°095/2021 du 18 mai 2021 réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de 24 mètres et plus au droit du département de la Haute-Corse dans le périmètre du parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate (à jour des modifications de l'arrêté préfectoral n°131/2022 du 19 mai 2022).

Règlementation de la navigation :

- Dispositif de séparation du trafic du Canal de Corse :
 - Arrêté Préfectoral n°256/2016 du 24 novembre 2016 réglementant la navigation dans le dispositif de séparation du trafic, les zones de prudence et la zone de navigation côtière associées du Canal de Corse ;
 - Circulaire de l'OMI COLREG.2/Circ.67 du 20 mai 2016.

Autres dispositifs :

Carte de l'existant de Bastia



Limites administratives

- Padduc avec chapitre individualisé valant SMVM
- Nice Communes littorales
- Limites administratives portuaires

Bathymétrie

- Isobathe 50 m
- Isobathe 200 m

Habitats naturels

- Herbiers
- Matte morte
- Roche

Zones réglementées

- Arrêts de réglementation de mouillage**
 - Réglementations relatives au mouillage
- Arrêts de réglementation des pêches**
 - Interdiction saisonnière
- Arrêts de réglementation de la navigation**
 - Dispositif de Séparation de Trafic

Interconnections

- Câbles et conduites sous-marines



2. Synthèse des enjeux

a. Enjeux écologiques présents dans le secteur

Les éléments indiqués ci-dessous résultent d'un travail de synthèse réalisée à partir de l'identification et la hiérarchisation des enjeux écologiques des façades maritimes métropolitaines réalisées dans le cadre du 2nd cycle de la DCSMM par l'OFB en 2024¹. Les enjeux écologiques ont été hiérarchisés selon une méthode multicritère et par secteur écologique. La qualification précisée dans le tableau a été déterminée avec des critères différents selon les enjeux considérés. Quatre niveaux de hiérarchisation d'enjeux ont été définis : majeur, fort, moyen, faible et N.D (non déterminé).

Enjeux écologiques	Description	Qualification
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer et panache fluviaux	Fort
Habitats benthiques et structures geomorphologiques	Habitats biogéniques	Fort
	Habitats rocheux	Moyen
	Habitats sédimentaires	Fort
Enjeux transversaux	Autres cétacés	Fort
	Tortues marines	nd

¹ Vincent Toison. Identification et hiérarchisation des enjeux écologiques des façades maritimes métropolitaines. OFB. 2024, pp.72.

b. Enjeux socio-économiques et leurs perspectives d'évolution

Afin d'apporter une cohérence dans l'analyse des enjeux socio-économiques, la nomenclature HILUCS-MSP (Hierarchical INSPIRE Land Use Classification System - adaptée à la planification de l'espace maritime) a été utilisée. Elle assure ainsi une cohérence au niveau européen sur la façon de construire les plans dans un souci d'accroissement de l'interopérabilité et de la coopération. Enfin, elle permet son intégration pour une meilleure diffusion sur le portail EMODNet.

Une description de l'activité présente dans la zone permet de mieux la caractériser, et une qualification est proposée en fonction des connaissances des enjeux présents dans la zone : Majeur, Fort, Moyen, Faible, Inexistant.

Catégorie d'activité maritime	Description	Qualification
Activités de whale watching		Inexistant
Activités militaires (munitions historiques, activités récurrentes...		Inexistant
Ancre/mouillages	Différents arrêtés préfectoraux réglementent le mouillage des navires de plus de 24 mètres dans la zone.	Fort
Activités nautiques motorisés (plaisance, jet ski, ...) dont rejet	De nombreux professionnels de location de véhicules nautiques à moteur sont basés à Bastia, ainsi que des professionnelles de bouées tractés et autres loisirs nautiques.	Faible
Activités nautiques non motorisés (paddle, planche à voile, kyte, windsurf, voile ou wingfoil...) ...)	La base de l'Arinella, au sud de Bastia, est spécialisée dans les pratiques de voile, petit et grand catamaran, planche à voile, paddle, kayak et aviron.	Moyen
Activités sur les plages (baignade, char à voile, ...)	La zone offre des étendues de sable (Arinella), ainsi que des zones de de sable grossier, de cailloux ou de galets (Ficaghola et Toga, ville de Pietrabugno).	Faible
Agriculture	?	?
Aquaculture		Inexistant
Artificialisation - Ouvrages et aménagements côtiers existants (notamment graus)	La zone est couverte par une forte artificialisation dans le port de Bastia et présence d'épis sur une partie du front de mer.	Fort
Rechargement de plages		Inexistant
Câbles dont atterrissage et canalisations (eaux douces)	Présence d'une dizaine de câbles sous-marins.	Fort
Constructions navales	Le port accueille les chantiers navals de Bastia, en charge de la vente et de l'entretien des navires de plaisance.	Moyen

Catégorie d'activité maritime	Description	Qualification
Dessalement		Inexistant
Energie marine renouvelable - éolien		Inexistant
Energie marine renouvelable - Thalassothermie		Inexistant
Pêche à pied	?	?
Pêche loisir	La pêche de loisir est présente surtout depuis le bord.	
Pêche pro dormants	La Prud'homie de Bastia accueille 10 navires dans le Vieux-Port. Le chalut est utilisé par un seul pêcheur basé dans le vieux port de Bastia. Ce pêcheur pêche la langoustine et les espèces vivant dans les fonds vaseux du canal de Corse, mais il cible également de nombreuses autres espèces (Saint-Pierre, Chinchard, Mostelle, etc.).	Moyen
Pêche pro trainants		Faible
Plongée sous-marine, snorkelling, apnée (hors ancrage)	Présence de trois structures de plongée à Bastia. Un site de plongée est situé sous la citadelle, et de nombreux sites existent dans les zones adjacentes	Faible
Port (militaire, plaisance, commerce, pêche, transport de passagers)	Les ports de Bastia réunissent des activités de commerce, de transport de passagers, de pêche et de plaisance (vieux port, port de commerce, port de Toga).	Majeur
Récifs artificiels		Inexistant
Réseaux urbains - Assainissement non épurés/non collectif/ eaux pluviales	La qualité des eaux de baignade est excellente d'après le ministère de la santé et de la prévention.	Faible
Survol aérien	La zone accueille l'aéroport de Bastia, dont les destinations principales sont les villes du continent et les pays européens. Une activité d'hydravion est installée sur la plage de l'Arinella.	Faible
Transport de passagers / Navettes maritimes		Inexistant
Transport de passagers / Promenade en mer	Un prestataire au départ de Bastia exerce l'activité de promenade en mer commentée à destination d'Erbalunga, Porticciolu, la Giraglia.	Moyen
Transport maritime commerce	En 2022, le trafic total tout type de marchandises était de 2 316 579 en tonnes pour le port de Bastia.	Fort
Transport maritime passagers croisière	En 2022, Le trafic maritime de passager représente plus de 2 millions de passagers pour les lignes régulières (Corsica Ferries, Corsica Linea, Moby Lines). Le port a accueilli 53 escales de 12 compagnies de croisière en 2023.	Majeur
Tourisme	Le tourisme est très saisonnier et se concentre sur les activités balnéaires et lié aux activités nautiques motorisées ou non.	Faible

c. Enjeux transversaux

Sites			
Catégorie	Description	Nature de l'enjeu	Qualification
Sites classés	<p>Cette législation a pour but d'assurer la préservation des monuments naturels et des sites dont le caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque relève de l'intérêt général.</p> <p>Le classement est généralement réservé aux sites les plus remarquables à dominante naturelle dont le caractère, notamment paysager doit être rigoureusement préservé.</p>	<p>Préservation des monuments naturels et des sites.</p> <p>Les monuments naturels ou les sites classés ne peuvent ni être détruits ni être modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale. (Art. L341-10 CE)</p>	<i>Inexistant</i>
Sites inscrits	<p>Cette législation a pour but d'assurer la préservation des monuments naturels et des sites dont le caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque relève de l'intérêt général.</p> <p>L'inscription est proposée pour des sites moins sensibles ou plus humanisés qui, sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement, présentent suffisamment d'intérêt pour être surveillés de très près.</p>	<p>Préservation des monuments naturels et des sites.</p> <p>L'inscription entraîne, sur les terrains compris dans les limites fixées par l'arrêté, l'obligation pour les intéressés de ne pas procéder à des travaux autres que ceux d'exploitation courante en ce qui concerne les fonds ruraux et d'entretien en ce qui concerne les constructions sans avoir avisé, quatre mois d'avance, l'administration de leur intention. (Art. L341-1 CE)</p>	<i>Inexistant</i>
Opération Grands Sites	<p>Les Opérations Grands Sites (OGS) oeuvrent à la bonne conservation et la mise en valeur des sites naturels classés de grande notoriété et de très forte fréquentation, et se traduisent par des interventions concrètes d'amélioration : réhabilitation de zones dégradées, amélioration ou création d'équipements d'accueil, etc.</p>	Paysage / Enjeu de préservation	<i>Inexistant</i>

Paysages				
Catégorie	Description	Noms	Nature de l'enjeu	Qualification
Atlas des paysages	<p>L'atlas des paysages est un document de connaissance qui vise à décrire tous les paysages d'un territoire, d'en comprendre les structures et d'en saisir les évolutions et les valeurs.</p> <p>Les enjeux sont identifier à l'échelle de chaque unité paysagère.</p>	Ville de Bastia		
Observatoires photographiques des paysages	<p>L'observatoire des paysages rend compte des évolutions des paysages à travers des campagnes photographiques reconduites dans un laps de temps déterminé. Il permet d'identifier des enjeux paysagers à l'échelle d'un itinéraire.</p>	L'Observatoire photographique du paysage de Corse		
Plan de paysage	<p>Le plan de paysage est un outil pour aider les collectivités à définir leurs objectifs de qualité paysagère (OQP). Il constitue des orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages.</p>	Aucun dans la zone		
UNESCO	<p>Territoire reconnu par l'UNESCO pour ses richesses naturelles et culturelles, ainsi que pour l'engagement de ses acteurs dans des démarches de développement durable</p>	Aucun dans la zone		

Risques littoraux

<i>Risques</i>	<i>Description</i>
Evolution du trait de côte	De nombreux ouvrages de défense sont présents tout au long de la cote de Bastia. La côte présente ensuite une légère accrétion en descendant vers Lupino.
Submersion marine	L'Etat s'appuie sur des études en cours du BRGM pour étudier l'aléa submersion marine et envisager si cela est pertinent de réaliser et d'approuver des PPRL.
Tsunami	Le risque tsunami est une particularité de la façade Méditerranée. Par ailleurs, les experts de l'Unesco alertent sur le risque tsunami en façade : « <i>Les statistiques montrent que la probabilité d'une vague de tsunami de plus de 1 mètre en Méditerranée dans les trente prochaines années est proche de 100 %</i> ». Pour se préparer à cette possibilité, le Préfet de la zone de défense et de sécurité sud a demandé à la mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM) de conduire une démarche de réflexions sur les territoires du littoral de l'Arc Méditerranéen pour accompagner les collectivités dans le développement de la culture du risque, l'information préventive, la diffusion de l'alerte en local et l'acquisition de bons réflexes par la population pour le risque tsunami.

3. Prescriptions ou recommandations

Ecologiques	Prescriptions	Assurer la protection et la gestion des habitats d'intérêt communautaire hors aires marines protégées	Identifier et surveiller les espèces non indigènes	Renforcer la politique de protection des herbiers de posidonie	Préserver et protéger les espaces de nidification des oiseaux marins
		Réduire l'impact des activités anthropiques sur la mégafaune marine	Maintenir et restaurer la continuité écologique Mer-Terre		
	Recommandations	Favoriser les collaborations entre les gestionnaires dans la gestion des milieux dans une continuité Mer-Terre	Accumuler et capitaliser les connaissances et les données	Prendre en compte les effets cumulés de l'ensemble des activités	
Sites & Paysages	Prescriptions	Préserver les paysages marins, sous-marins et littoraux			
		Gérer la fréquentation du littoral	Assurer la maîtrise foncière du littoral	Maintenir les coupures d'urbanisation sur le littoral et le retrolittoral	Renaturer les embouchures et les espaces adjacents
	Recommandations	Lutter contre la cabanisation	Préserver et transmettre un patrimoine et une culture maritime	Maintenir les ambiances naturelles et les éléments paysagers perceptibles au lointain	Optimiser la conception des nouveaux paysages de la mer pour en réduire l'impact

Risques	Prescriptions	Planifier et accompagner la recomposition spatiale des activités, des services et des biens vulnérables	Limiter l'artificialisation de la zone côtière pour restaurer l'effet résilient des cordons naturels	Lutter contre l'érosion du littoral et les risques naturels majeurs en priorisant les méthodes douces et durables en adéquation avec le bon fonctionnement des écosystèmes côtiers	Limiter l'artificialisation des espaces maritimes en lien avec le développement des énergies marines renouvelables
		Prévenir et lutter contre l'introduction d'espèces non indigènes	Prévenir et lutter contre les pollutions en mer et sur le littoral	Préserver ou restaurer les dynamiques sédimentaires	
	Recommandations	Favoriser la gestion intégrée du trait de côte			

Socio-économiques	Prescriptions	Soutenir les activités portuaires s'inscrivant dans les transitions écologiques et énergétiques	Favoriser l'implantation de projets de thalassothermie	Soutenir la durabilité et la compétitivité du transport maritime hauturier et des services maritimes	Développer la fourniture d'électricité à quai pour les navires en escales et mettre à disposition des carburants alternatifs
		Accompagner le développement de lignes de desserte publique maritime	Soutenir la décarbonation des navires de pêche professionnelle	Favoriser les initiatives de valorisation des produits de la pêche en circuit court	Soutenir le développement d'une aquaculture durable
		Approfondir, mettre en oeuvre et pérenniser le volet mer et littoral du PADDUC	Réduire l'impact du trafic maritime sur la biodiversité, particulièrement le risque de collision avec la mégafaune	Optimiser la pose de câbles en vue de limiter les conflits d'usage et d'éviter les habitats à enjeu fort	Soutenir la décarbonation des industries nautiques et navales
		Soutenir la filière de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage	Favoriser le développement des sports nautiques et subaquatiques à faible impact sur l'environnement	Soutenir les dynamiques d'équipements et de services portuaires s'inscrivant dans les transitions écologiques et énergétiques	Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés dans les sites sensibles identifiés

		Déployer une politique d'accès touristique maîtrisé pour les zones littorales les plus sensibles dans le cadre de concertations locales	Garantir une occupation exemplaire et réversible du domaine public maritime	Maintenir et/ou restaurer le caractère naturel des plages	S'engager dans une démarche de certification de qualité respectueuse et responsable pour l'observation des baleines et des dauphins sauvages
		Réduire les impacts des activités récréatives et de la plaisance sur les écosystèmes et les paysages	Réduire les pressions de la croisière et du transport de passagers sur les écosystèmes et les paysages	Constituer une filière de collecte et de traitement optimisés, et de valorisation à terre des sédiments de dragages	Éduquer et sensibiliser les usagers de la mer
		Développer les aires marines éducatives	Décliner la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte	Limiter l'artificialisation du littoral et des petits fonds côtiers	Garantir aux piétons et aux personnes à mobilité réduite un accès libre et gratuit à la mer et au littoral
		Accompagner les pêcheurs professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes	Mieux encadrer la pêche de loisir pour réduire ses impacts sur la ressource et les écosystèmes	Favoriser la coopération interportuaire	Favoriser la création de filières de collecte et de valorisation des déchets
	Recommandations	Réglementer le mouillage des petites et grosses unités	Développer des stratégies et projets de tourisme durable	Améliorer la capacité de collecte et de traitement des eaux usées et maintenir leur fonctionnement lors des périodes de saturation des réseaux	Réduire l'usage des engins nautiques motorisés
		Définir des modalités et des conditions d'accès plus strictes aux véhicules sur le rivage, pour préserver les écosystèmes			